



RÉGION
NORMANDIE

Equipements pédagogiques 2019

Fiche descriptive du projet

DIRECTION DES LYCEES DE NORMANDIE

Nom de l'établissement :	Lycée Charles-François Lebrun
Ville :	Coutances
Date de la demande :	19.12.2018

Filière : Arts plastiques en optionnel (seconde, première et terminal) et spécialité en première et terminale

Publics et formations concernés :

Statut(s) de l'apprenant	Formation(s)	Niveau(x)	Effectif	% utilisation
Lycéens	- Pratique artistique en vue d'une orientation des métiers de l'image, de la communication et de la création artistique - Diplôme préparé : Baccalauréat général	- Seconde - Première - Terminale	- 37 inscrits - 33 en option et 20 en spécialité - 14 en option et 16 en spécialité	25 % (outils utilisés de façon récurrente, soit sur projets spécifiques, soit ponctuellement en autonomie)

Descriptif de(s) équipement(s) demandé(s) :

(les logiciels pédagogiques ne sont pas pris en charge par la Région)

- 1 : un appareil photographique numérique reflex
- 2 : une imprimante pro multifonction format A3

Montant (€ TTC) :

(Joindre obligatoirement 1 devis, au vu de l'arbitrage de la collectivité et de la procédure retenue, des documents complémentaires pourront être demandés)

- 1 : un appareil photographique numérique reflex
- 2 : une imprimante pro multifonction format A3

Les équipements dont le montant est inférieur à 1 500 € TTC, ainsi que les matériels d'un coût unitaire inférieur à 500 € TTC devront être pris en charge sur le budget de l'établissement.

Justification de l'urgence du besoin pédagogique en lien avec le(s) programme(s) / le(s) référentiel(s) / l'évolution des métiers :

- 1 : un appareil photographique numérique reflex
- 2 : une imprimante pro multifonction format A3

La réforme du lycée et du baccalauréat insiste sur la manipulation des images fixes et mobiles. Nous possédons dans la série arts plastiques une caméra numérique et 3